

Châtellerault dit stop aux incivilités : la vidéoprotection au service du respect de l'espace public

Châtellerault, le 25/04/25

Cette semaine, la Ville de Châtellerault a identifié et convoqué un individu responsable d'un **dépôt sauvage** de matelas, rue des Fronteaux. Grâce à une alerte d'un riverain le **lundi 21 avril**, la police municipale a pu intervenir rapidement. L'analyse des images de vidéoprotection a permis de **localiser l'immeuble d'origine et identifier l'auteur**, convoqué moins de 24h plus tard pour s'acquitter d'une **amende de 135 €**.

Cette intervention efficace montre clairement que la **Ville passe à la verbalisation dès lors que des comportements d'incivilité sont constatés**. La vidéoprotection et la vigilance citoyenne sont des outils précieux pour préserver un cadre de vie propre et agréable pour tous.

Mais le meilleur geste reste celui du respect des règles de collecte :

- Sortez vos bacs la veille après 19h ou le matin avant 5h,
- Utilisez les **déchetteries** pour vos encombrants : c'est simple, gratuit et valorisant pour l'environnement,
- Profitez des **corbeilles publiques** à disposition pour vos petits déchets.

Le saviez-vous ?

- Chaque année, **12 000 sacs** sont ramassés hors jours de collecte, soit **1 000 par mois**,
- En 2022, ce sont près de **100 heures par semaine** qui ont été consacrées au ramassage de déchets et encombrants,
- La propreté de notre ville est l'affaire de tous.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr